

ATTESTATION DE NON OPPOSITION A LA DECLARATION D'ACHEVEMENT ET DE CONFORMITE DES TRAVAUX

DP03415724V0117

Je soussigné Jean-Christophe DALBIGOT, Maire Adjoint délégué à l'Urbanisme, certifie que la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux déposée le 17/07/2024 pour la DP 03415724V0117 n'a pas fait l'objet d'une opposition suite à la visite de contrôle de conformité du 05/08/2024.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Mèze, le 7 août 2024

Le MAIRE-ADJOINT
Délégué à l'Urbanisme

Jean-Christophe DALBIGOT



Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

i Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Vous devez utiliser ce formulaire pour :

- vous déclarez l'achèvement partiel ou total des travaux de construction ou d'aménagement.
- vous déclarez que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction.
- vous déclarez que le changement de destination a été effectué et est conforme au permis.
- vous déclarez que la division de terrain a été effectuée et est conforme au permis ou à la déclaration préalable.



1 - Désignation du permis ou de la déclaration préalable

Déclaration préalable n° DP 034 157 24 V0117

S'agit-il d'un aménagement pour lequel l'aménageur a été autorisé à différer les travaux de finition des voiries ? Oui Non

Si oui, date de finition des voiries fixée au :

2 - Identité du déclarant

i Le déclarant est le titulaire de l'autorisation.

Nom / Dénomination : Monsieur Edmonds John
Qualité :

Raison sociale :
N° SIRET : Catégorie juridique :
Représentant de la personne morale :

3 - Coordonnées du demandeur

i Ne remplir qu'en cas de changement des coordonnées du titulaire de l'autorisation. Vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de changement des coordonnées du déclarant ou du titulaire du permis.

Adresse : Numéro : Voie :
Lieu-dit : Localité :
Code postal : BP : Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger :
Pays : Division territoriale :
Adresse électronique :

.....@.....
 J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

4 – Achèvement des travaux

Chantier achevé le : 12 / 17 / 24
 Changement de destination effectué le : / /

<input checked="" type="checkbox"/> Pour la totalité des travaux	<input type="checkbox"/> Pour une tranche des travaux Veuillez préciser quels sont les aménagements ou constructions achevés :
------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Surface de plancher créée (en m²) : 12 m²
 Nombre de logements terminés : dont individuels : dont collectifs :
 Répartition du nombre de logements terminés par type de financement
 Logement Locatif Social :
 Accession Aidée (hors prêt à taux zéro)
 Prêt à taux zéro :
 Autres financements :

J'atteste que les travaux sont achevés et qu'ils sont conformes à l'autorisation (permis ou non-opposition à la déclaration préalable) ⁽¹⁾

À Mezo 17/17/24
 Fait Le :
 Signature du (ou des) déclarant(s)


À
 Fait Le :
 Signature de l'architecte (ou de l'agréé en architecture) s'il a dirigé les travaux

Pièces à joindre selon votre projet

(i) Cocher les pièces jointes à votre déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

<input type="checkbox"/> AT.1 – L'attestation constatant que les travaux réalisés respectent les règles d'accessibilité applicables mentionnées à l'art. R. 122-30 et 35 du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 462-3 du code de l'urbanisme] ;	<input type="checkbox"/> AT.4 – L'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique prévue par l'article R. 122-26 du code de la construction et de l'habitation [Art. R.462-4-2 du code de l'urbanisme] ;
<input type="checkbox"/> AT.2 – Dans les cas prévus par les 4° et 5° de l'article R. 125-17 du code de la construction et de l'habitation, la déclaration d'achèvement est accompagnée d'un document établi par un contrôleur technique mentionné à l'article L. 125-1 de ce code, attestant que le maître d'ouvrage a tenu compte de ses avis sur le respect des règles de construction parasismiques et paracycloniques prévues par l'article L. 563-1 du code de l'environnement [Art. R. 462-4 du code de l'urbanisme] ;	<input type="checkbox"/> AT.5 – L'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique prévue par l'article R. 122-32 du code de la construction et de l'habitation [Art. R.462-4-3 du code de l'urbanisme].
<input type="checkbox"/> AT.3 – L'attestation de prise en compte de la réglementation thermique prévue par l'article R. 122-24 du code de la construction et de l'habitation [Art. R.462-4-1 du code de l'urbanisme] ; Ou <input type="checkbox"/> AT3-1 – Une attestation de la prise en compte des exigences de performance énergétique et environnementale prévue à l'article R. 122-24-3 du code de la construction et de l'habitation [Art. R. 462-4-1 du code de l'urbanisme] ;	

⁽¹⁾ La déclaration doit être signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte ou l'agréé en architecture, dans le cas où ils ont dirigé les travaux.